
Un enjeu actuel pour la France : la participation

Rapport de la Fondation Charles de Gaulle

Lionel TOURTIER, *membre de la Convention de la Fondation Charles de Gaulle et président de GENERATIONS E.R.I.C et Jacques GODFRAIN, ancien Ministre et Président d'honneur de la Fondation Charles de Gaulle*

La Fondation Charles de Gaulle, organe apolitique en charge d'assurer un devoir mémoriel sur les réflexions et les actions du Général de Gaulle, a engagé l'année passée un important travail de remise en perspective de l'idée de participation, ou plutôt de l'Association Capital Travail, le concept d'origine voulu par ce grand homme d'Etat.

Cette démarche, lancée par le président de la Fondation, Hervé Gaymard, a été effectuée sous la conduite de l'ancien Ministre Jacques Godfrain et de Jean-Marie Dedeyan, qui fut l'un des proches collaborateurs de Michel Debré. En tant que membre de la Convention de la Fondation, Lionel Tourtier a assuré en liaison avec eux la rédaction de cet important document de plus de 1.200 pages.

Comme l'indique en introduction Herve Gaymard, « *La lecture de ce très riche rapport, nourri de nombreux entretiens avec des représentants du monde du travail, de l'entreprise et des acteurs publics vise à ouvrir un débat sur des bases solides. Elles illustrent l'actualité de la pensée du Général à ceux qui voudraient la renvoyer au contexte, d'ailleurs souvent fantasmé, des « Trente glorieuses ». La révolution numérique à laquelle nous sommes confrontés demande aujourd'hui de nouvelles*

approches sur bien des sujets : Qu'est-ce qu'une entreprise ? Sur quel fondement commun, sur quelle culture partagée peut-elle mobiliser des énergies ? Comment la participation répond-elle au développement quasi généralisé du télé travail, à la montée en puissance d'entreprises très innovantes dans le secteur du numérique, en apparence peu hiérarchisées ? La participation peut-elle être l'outil qui permettra de recréer du lien et de l'intérêt commun, par l'implication de tous ? »

De nombreuses personnalités provenant d'horizons divers ont été auditionnées

Ce travail a reposé, d'une part sur une importante recherche historique sur la participation et, d'autre part, une analyse documentaire sur le numérique. Il a également donné lieu à l'audition de nombreuses personnalités dont les noms suivent : Mesdames **Emmanuelle Barbara** (avocat spécialisée en droit du travail, Cabinet Auguste Debouzy), **Nadine Badin Levratto** (Directrice de recherche au CNRS, chercheur associé au Centre d'Etude de l'Emploi et du Travail); **Salima Benhamou** (économiste, cheffe de projet à France Stratégie); **Anne Claire Berg** (avocate, Vice-Présidente Culture & Engagement de Danone); **Manuele Penera** (Présidente du Cabinet Karente, conseil pour l'épargne salariale); **Salwa Toko** (présidente du Conseil National du Numérique, fondatrice de l'association Becomtech) et Messieurs **Patrick Artus** (Directeur de la recherche et des études de Natixis), **Charles Beigbeder** (fondateur de plusieurs entreprises, ancien président de Croissance plus, président d'un Fonds d'investissement dans les nouvelles technologies), **Christophe Douat** (ancien consultant du BCG, PDG de Medincell), **Denis Dubois**, professeur d'université

en finance (décédé depuis), **Jean-Marie Descarpentries** (ancien dirigeant d'entreprise, ancien président de Fondact et de la FNGE) **Armand Hatchuel** (professeur à Mines Tech, historien, cotitulaire de la chaire « théorie et méthodes de la conception innovante » et coconcepteur de l'« entreprise à Mission » avec Blanche Ségrestin et d'autres experts), **Xavier Hollandts** (professeur d'université et spécialiste de la participation et de l'actionnariat salarié), **Xavier Huillard** (Président de Vinci), **Patrice Laroche** (Professeur des universités en sciences de gestion, CEREFIGE), **Aurélien Pradier** (Secrétaire général du parti Les Républicains), **Jean Peyrelevade** (Directeur Adjoint du Cabinet de Pierre Mauroy, ancien Président de l'UAP, et du Crédit Lyonnais, membre du Conseil de Surveillance de KLM), **Antoine Réberieux** (Professeur d'économie à l'Université Paris 7 et membre du LADYSS. Co), **Jean-François Roverato**, ancien Président du Groupe Eiffage, **Patrick Samuel** (Haut fonctionnaire, écrivain et essayiste français, contrôleur général honoraire de l'Économie et des Finances, membre de la Fondation Charles de Gaulle) **Bernard Vivier** (Directeur de l'Institut Supérieur du Travail, expert en relations sociales, Président de la Faculté libre d'économie et de droit de Paris, ancien Secrétaire général de la CFTC).

Nous avons pu également bénéficier des contributions écrites de Mesdames **Elisabeth d'Oiron**, présidente de l'Observatoire français des sols vivants (pour le thème « la participation dans l'agriculture »), et **Alizée Lozac'hmeur**, cofondatrice de l'Association MakeSense (recueil de l'aspiration des jeunes générations à une autre société), ainsi que celles de Messieurs **Hervé Auch-Roy**, conseiller stratégique en numérique, qui a travaillé quinze années en Californie, Monsieur **Didier Cozin**,

ingénieur de formation professionnelle, **Bruce Dévernois**, économiste et ancien avocat, **Hervé Hannebicque**, ancien DRH de grands groupes internationaux. Nous avons également pris en considération les réflexions de Monsieur **Michel-Édouard Leclerc**, Président du Comité Stratégique des Centres Leclerc (points de vue sur l'intéressement et la participation).

L'ambition d'une « société participative »

Ce document pour le corps du Rapport comporte trois parties. Le premier retrace l'historique de l'Association Capital Travail, partant des courants politique, littéraires, philosophiques qui ont nourri la pensée du Général de Gaulle. Plusieurs de ces courants, le « Fouriérisme », le « Solidarisme », « l'Associationnisme » et le « Personnalisme » ont également donné naissance à l'Economie sociale. A partir de la Libération, de nombreuses tentatives ont cherché à concrétiser cette Association Capital Travail, notamment en proposant des réformes de l'entreprise : Lasserre en 1948, Bloch-Lainé en 1963 et Sudreau en 1975. Mais une large partie du patronal et, globalement, les organisations syndicales, se sont opposé à cette volonté gaulliste de moderniser les rapports sociaux dans le but d'opérer une réelle démocratisation économique. Le rapport explique également que la participation ne se limitait pas dans l'esprit du Général de Gaulle à l'entreprise et au versement de primes, mais visait à associer l'ensemble des acteurs économiques aux grandes décisions dans les territoires comme le confirme cette déclaration d'avril 1969 qui raisonne encore de façon actuelle :

« Rien n'est plus important pour l'équilibre moral et social de la France que l'organisation, une organisation

nouvelle, des contacts et de la coopération, entre ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés. Par exemple, entre les enseignants et les enseignés, entre les chefs d'entreprises et le personnel, entre l'administration et les administrés. Naturellement, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de l'autorité et de la responsabilité, car l'anarchie ne mène à rien, sinon à la ruine et à la mort. Mais il s'agit de faire en sorte, que les hommes qui accomplissent ensemble une œuvre commune soient assez près les uns les autres pour se comprendre, pour s'expliquer, pour s'associer, c'est cela la participation. Et faute que nous prenions cette voie-là, rien de ce qui est fait et qui doit l'être, pour réparer dans l'immédiat les conséquences de la crise récente, rien de tout cela n'aura, en fin de compte, rien résolu ».

Les disruptions du numérique et, derrière, un changement de civilisation

Au chapitre 2, l'on comprend que ces blocages se sont accentués avec le renforcement de l'idéologie néolibérale. Précisons ici qu'il ne faut pas confondre « Libéralisme » et « Néolibéralisme ». Ce dernier est un terme polysémique mais l'on peut le définir comme un « art de gouverner par une mise systématique en concurrence », y compris pour le simple citoyen qui est devenu ainsi une « marchandise » sur un marché, celui de l'emploi. D'où une gestion de plus en plus individualisée des ressources humaines et des rémunérations conduisant à des comportements de « mercenariat » et à une perte du collectif. Le rapport en développe les multiples constats.

Cela a aussi profondément modifié le rôle de l'Etat, tout en favorisant parallèlement un « capitalisme de connivence », notamment en France. Cette idéologie néolibérale sous l'influence des anglo-saxons, en particulier les Britanniques, a gagné l'Europe communautaire et orienté de nombreuses décisions, au détriment de la souveraineté des Etats membres. Enfin, elle a favorisé la financiarisation de l'économie, une économie de l'endettement qui s'est accompagnée d'une forte bureaucratisation financière. La transformation du modèle bancaire « originate to hold » en « originate to distribute » a favorisé, à partir de la technique de la titrisation, toute un mouvement mondial de spéculation via les produits structurés. Rana Foroohar, soulignait dans son livre « *Makers and Takers, The Rise of Finance and the Fall of American Business* » que 15 % seulement de tous les flux de capitaux aux Etats-Unis allaient effectivement à l'investissement dans les entreprises. Le reste n'était et n'est que pures transactions financières, produits dérivés et échanges d'actifs existants. Bien sûr, l'on peut tout à fait comprendre qu'il soit nécessaire de disposer d'instruments de couverture. Mais l'écart proportionnel entre la sphère économique et la sphère financière est devenu économiquement incohérent.

L'ancien Rédacteur en chef adjoint à la Tribune, Romaric Godin, a résumé cette évolution dans les termes suivants qui méritent réflexions : « *Le néolibéralisme serait non seulement l'expression de la financiarisation croissante de l'économie mondiale, mais aussi une boussole idéologique pour réorienter les politiques économiques menées par les Etats (le fameux TINA « There is no alternative » selon l'expression de Margaret Thatcher), les institutions internationales (le fameux « consensus de*

Washington ») ou encore le « cercle de la raison » des experts, le tout étant justifié par un axiome fondamental : les marchés financiers sont efficaces ».

Dans ce contexte, la financiarisation a gagné l'entreprise et, dans celle-ci, la financiarisation a gagné la participation et l'épargne salariale. Il en est résulté la situation suivante, illustration d'un marché dual du travail : sur 25 millions de salariés, tout secteur confondu, seuls 7,5 millions de salariés ont touché un complément de rémunération en 2017, pour 9 millions de salariés ayant potentiellement accès à l'un de ces dispositifs. Soit seulement 30 % du salariat... L'on peut faire le même constat pour l'actionariat salarié qui ne porte que sur 3,5 millions (dont des retraités). Et contrairement à des idées reçues, la Loi Pacte ne va pas remédier à cette situation, car les causes sont plus structurelles que le niveau du taux du forfait social... Ces causes tiennent en réalité à l'écart de création de richesses entre les 3.000 entreprises qui sont au cœur de l'économie⁴ et les autres. Par conséquent, c'est cet écart entre les 5,1 millions de salariés qui sont employés dans les premières et les 20 millions qui travaillent dans les autres qui explique la faible diffusion des mécanismes de participation et d'épargne salariale, y compris en volumes versés. A cela s'ajoute les relations entre grands donneurs d'ordre et sous-traitants (premier, second et troisième rangs) qui montrent une captation de la valeur par les grandes

⁴ Ces 3000 produisent 52 % de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands, soit près d'un quart du produit intérieur brut. Elles concentrent aussi 83 % des exportations, 70 % de l'investissement et 58 % de l'excédent brut d'exploitation du champ. Chiffres base Insee 2013. Depuis l'écart s'est accentué et plus encore avec la crise sanitaire.)

entreprises au détriment de leurs fournisseurs. Cette situation est largement détaillée dans le rapport.

Partant de ce constat déjà préoccupant en soi-même, le rapport aborde ensuite l'impact politique, économique et social de la Révolution numérique. Au-delà de certains grands constats formulés dans le cadre des auditions dans la disruption à venir, d'autres aspects ont été soulignés : notamment la montée en puissance de « l'économie des attentions » et ses conséquences, en particulier sur les jeunes générations, l'émergence d'un néo-prolétariat, ou encore l'absence progressive de concurrence par application du principe « The winner Takes all » ; une réalité démontrée par Philippe Delmas dans son livre « *Un pouvoir implacable et doux* ». Mais surtout, il apparaît que les leaders de la Tech (GAFAM) suivent une ambition politique : changer la civilisation. Non pas transformer la civilisation existante, mais en mettre en place une autre, avec des consommateurs mondiaux, apatrides, animés soit par une pensée anarcho-capitaliste (pour la forme la plus radicalisée du libertarisme) soit par une pensée libertaire, les deux rejetant la notion même d'Etat et de souveraineté.

Le Bitcoin ou plus encore le Libra de Facebook illustrent cette volonté : « *La mission de Libra est de développer une devise et une infrastructure financière mondiale simple, au service de milliards de personnes* » (Mark Zuckerberg 2019). Le passe de Libra à Diem, sous la pression des régulateurs, ne semble pas remettre en question cette démarche sur le long terme.

Le capitalisme numérique pourrait ainsi devenir plus tentaculaire, plus oppressant que le capitalisme financier qui le nourrit

néanmoins. Quant aux BATX chinois, (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi), ils sont l'instrument d'une compétition de l'Etat chinois pour acquérir la suprématie technologique mondiale. Quelles seront ainsi les marges de manœuvres à venir des entreprises françaises pour maîtriser leur développement et leur rentabilité, et, ce faisant, que représentera encore un « partage des profits », lesquels pourraient se réduire de plus en plus.

Dans ce prolongement, quel devrait être le rôle de l'Etat, face à ces enjeux, pour ne pas dire périls ? Les réflexions de l'économiste italo-américaine Mariana Mazzucato sont à cet égard intéressantes : elle montre ainsi que le développement de l'algorithme de recherche de Google a été financé par une bourse d'une agence fédérale américaine, la National Science Foundation [Fondation nationale pour la science]. Et que le fabricant de voitures électriques Tesla a eu le plus grand mal à attirer des investisseurs, jusqu'à ce que le ministère américain de l'Énergie lui accorde un prêt de 465 millions de dollars. En fait, trois des sociétés fondées par Elon Musk – Tesla, SolarCity et SpaceX – ont bénéficié de 4,9 milliards de dollars d'argent public au total. Et l'on pourrait ainsi citer d'autres exemples...

Des pistes pour reprendre en mains notre destin

Le rapport comporte un chapitre 3 avec des orientations possibles pour aider « l'Homme à reprendre son destin en mains », ce qui a toujours été l'ambition sociale et politique du Général de Gaulle.

Voilà les termes du débat que la Fondation Charles de Gaulle a souhaité ouvrir dans ce rapport. Laissons Hervé Gaymard en justifier la motivation : « *Plus que jamais il nous revient de*

confronter l'essence de la pensée gaullienne au monde d'aujourd'hui, en l'exhaussant de son contexte historique pour construire le monde de demain. C'est la mission primordiale de la Fondation Charles de Gaulle ».

La synthèse du rapport⁵ est disponible en format pdf sur le site de la Fondation Charles de Gaulle à l'adresse suivante :
<https://boutique.charles-de-gaulle.org/produit/rapport-sur-la-participation-un-enjeu-actuel-pour-la-france/>

⁵ Le rapport comporte 915 pages et son annexe 349.